l'écho de la saloche

Le magazine d'informations de Nieulle-sur-Seudre

HIVER 2021
n°3



P.2 – Le mot du maire

UNE ANNÉE D'INCERTITUDES, **MAIS PLEINE D'ESPOIR**

P. 4
En chiffres
Le budget général 2020-2021

P. 7
Notre sécurité
Adapter son bâti aux risques d'inondation

Rejoignez-nous sur Facebook

LE MAIRE **EN PARLE...**



Une nouvelle année pleine d'espoir et paradoxalement d'incertitudes.

François Servent,
Maire de Nieulle-sur-Seudre

« Mesdames, Messieurs, chers administrés, une nouvelle année commence, pleine d'espoir et paradoxalement d'incertitudes.

L'espoir d'une année meilleure, d'une relance économique et d'une victoire sur le virus dont le monde a tant de mal à se débarrasser. L'incertitude liée à de nouvelles périodes de confinement, de marasme économique et financier.

Une nouvelle année, c'est également l'heure des bilans et des projets.

2020 a vu l'enfouissement des réseaux, le changement de canalisations du tout à l'égout dans plusieurs rues, ce qui a pas mal perturbé votre quotidien ; la réparation de certains ouvrages pour l'évacuation des eaux pluviales ; la mise aux normes de plusieurs bâtiments communaux et le changement de matériels. La commune a fait un gros effort de communication et vos commentaires sur les réseaux sociaux en sont la preuve.

2021 devrait voir le commencement de la construction de l'école maternelle et de la réfection de la rue de la corderie, ce sont les deux principaux projets à venir. D'autres sont à l'étude et ne verront le jour que s'ils entrent dans l'enveloppe budgétaire allouée.

Nos associations sont à l'arrêt et le moral s'en ressent. J'espère une reprise rapide de leur activité et que notre salle des fêtes soit de nouveau occupée le plus souvent possible. De nombreux mariages y sont déjà programmés.

Le conseil municipal et moi-même sommes à votre écoute et tenons compte, autant que faire se peut, de vos suggestions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021, qu'elle soit source de joie, de bonheur et de réussite et qu'enfin le virus soit vaincu afin de reprendre une vie normale. »

Sommaire

2 ***Le Maire en parle***

3 ***Le Conseil***
Qui siège au Conseil municipal ?

4 ***En chiffres***
Le budget général 2020-2021
Le personnel de la commune

6 ***Action solidaire***
CCAS : entraide, solidarité et action sociale

7 ***Notre sécurité***
Dispositif Seudre Alabri : un accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation
Ouverture d'un cabinet médical

8 ***En travaux***
Rénovation des rues et des réseaux

9 ***Notre jeunesse***
Une année scolaire sous le signe du projet de maternelle

10 ***La rétro***
Ça s'est passé à Nieulle

11 ***Nos associations***
L'Association des Parents d'Élèves fait des projets
L'ADN patiente...
Téléthon 2020 : merci à vous !
Football : l'ESNG droit au but !
Bibliothèque municipale
ACCA
Come dance with us

13 ***Un Nieullais à l'honneur***
La vie de « Vivi »

14 ***État civil***
Naissances, mariages et décès de la commune

15 ***Utile***
Numéros et sites pratiques

« Qui siège au Conseil municipal ? »

Le Maire
François Servent

1re adjointe
Ingrid Chevalier
En charge des finances, des affaires scolaires, du personnel scolaire et du personnel administratif

Commission des finances
- *Élaboration du budget.*
- *Étude des demandes financières.*
- *Impositions foncières.*
- *Tarifications : salles, cantine / garderie, cimetière, loyers, fermage.*
- *Suivi budgétaire.*

Dominique Boitel
Gérard Anger
Bruno Renouleaud
Emmanuelle Chalony
Patrick Gachinat
Michel Manceau

Commission école
- *Relation commune et corps enseignant.*
- *Étude et suivi des demandes de financement : investissement, subvention, fonctionnement…*
- *Conseils d'école.*
- *Relation commune et parents.*
- *Gestion des menus.*

Emmanuelle Chalony
Karine Tobi
Vanessa Billaud
Élodie Morice
Maguy Chauvet
Michel Manceau

2e adjoint
Dominique Boitel
En charge des bâtiments communaux, de la voirie, du fleurissement, du personnel technique, des règles urbanistiques

Commission bâtiment / voirie
Bâtiments
- *Suivi et entretien des infrastructures existantes. Évaluation des besoins en travaux et entretien.*
- *Réglementation d'utilisation des infrastructures : salle des fêtes, salles des associations, stade, city-stade.*
- *Suivi des nouveaux projets : construction de l'école maternelle, modifications mairie…*

Voirie
- *Suivi et entretien des voies existantes.*
- *Suivi des travaux de voirie : enfouissements, création.*
- *Réglementation : sens de circulation, arrêtés.*
- *Suivi et entretien des réseaux : pluvial, électrique.*
- *Suivi et relation réseau d'assainissement.*
- *Suivi et entretien des espaces verts : tontes, fleurissement.*

Urbanisme
- *Suivi et évolution du PLU : réglementation, évaluation.*
- *Alignement, bornage.*
- *Suivi des études d'implantations projets d'envergure : construction école, implantation antenne, etc.*

Gérard Anger
Bruno Renouleaud
Stéphane Octeau
Geoffroy Viollet
Patrick Gachinat
Michel Manceau



3e adjointe
Emmanuelle Chalony
En charge de la communication, de la culture des associations, des manifestations

Commission communication / culture / sports / loisirs / associations / manifestations
Communication
- *Mise à jour et suivi du site internet et des réseaux sociaux.*
- *Rédaction et mise en page des supports de communication : infos-mairie, Saloche, affichage.*
- *Réalisation et mise en place du livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, livret des entreprises.*
- *Articles de presses, photographies.*

Manifestations
programmation des manifestations communales et patriotiques : cérémonies commémoratives (organisation/commandes/ invitations), repas des aînés, 14 juillet, noël des enfants, forum des associations…

Culture
- *lien avec les bénévoles de la bibliothèque : suivi du budget, gestion des demandes.*
- *Partenariat avec les structures voisines pour l'organisation ou la participation de la commune à des manifestations communautaires.*

Associations
Lien et contact avec les associations communales : études des demandes, aide à l'organisation d'événements. Relancer le comité des fêtes.

Bruno Renouleaud
Karine Tobi
Vanessa Billaud
Élodie Morice
Geoffroy Viollet
Maguy Chauvet

4e adjoint
Gérard Anger
En charge des marais, zones humides, relation agriculteurs et ostréiculteurs

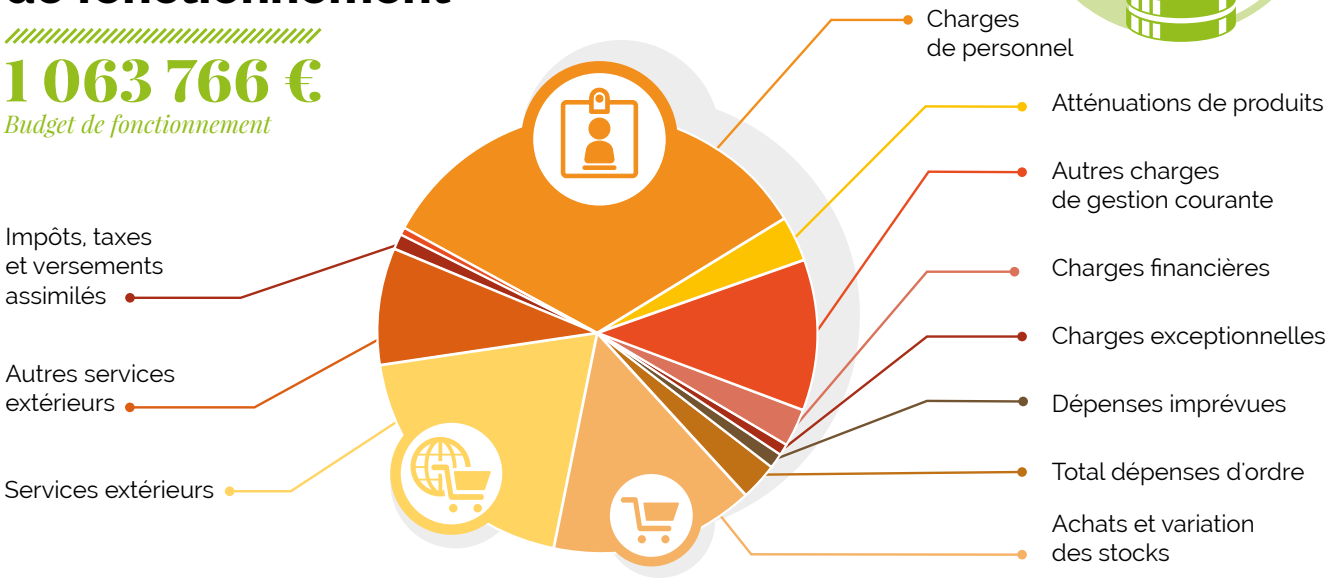
Commission marais zones humides et environnement
- *Préservation et valorisation du marais et du port.*
- *Préservation et suivi des espèces protégées.*
- *Relation avec les différents partenaires et exploitants, du marais : agriculteurs, ostréiculteurs, chasseurs….*
- *Suivi des pistes cyclables : entretien, signalisation.*
- *Suivi du respect des normes Natura 2000.*

Patrick Gachinat
Geoffroy Viollet
Stéphane Octeau
Michel Manceau
Dominique Boitel
Maguy Chauvet

BUDGET GÉNÉRAL **2020**

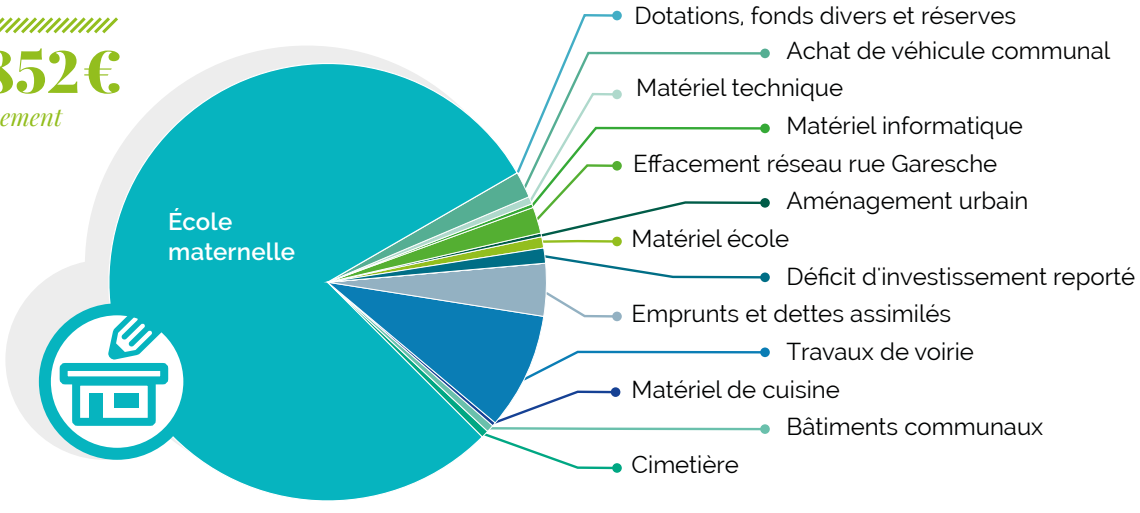
Répartition des dépenses de fonctionnement

1 063 766 €
Budget de fonctionnement



Répartition des dépenses d'investissement

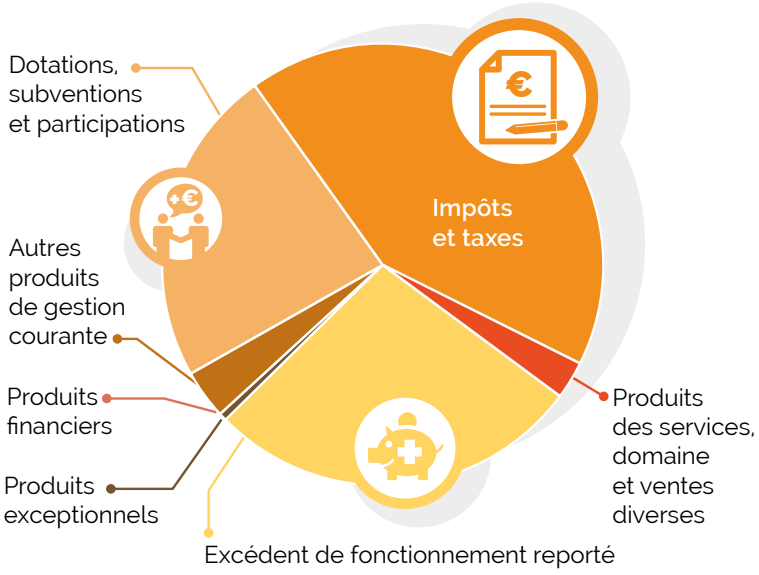
1 869 852€
Budget d'investissement



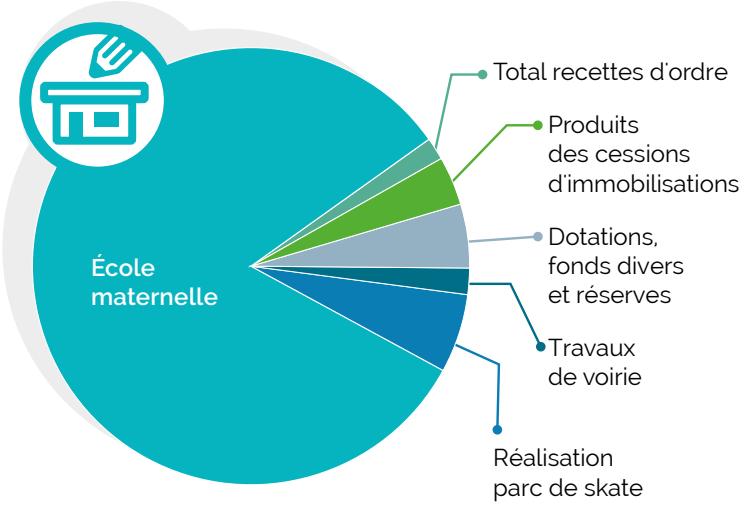
Soutien de la mairie pour les commerces

Pendant la crise de la COVID-19 la mairie a soutenu ses commerces avec l'exonération d'un mois de loyer pour les 3 commerces (boulangerie, COOP et coiffeuse) et d'un second mois pour la coiffeuse lors du confinement de novembre dernier.

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des recettes d'investissement



1 237 *C'est le nombre d'habitants de Nieulle-sur-Seudre au dernier recensement.*

Le personnel de la commune

11 *C'est le nombre d'employés communaux sur notre commune*

Audrey DESPREZ
> Adjoint administratif principal en charge du secrétariat général

Christelle CHEVALIER
> Adjoint administratif principal en charge de l'urbanisme et de l'état civil

Marilyn BESSIERE
> Adjoint administratif en charge de l'agence postale et de la comptabilité au sein de la mairie



Nelly CHEVALIER
> Agent de restauration, service et entretien des locaux



Pauline LAGARDE
> Agent de restauration, service et entretien des locaux communaux



Stéphanie BIBARD
> Garderie, encadrement des enfants en maternelle, surveillance des élèves le midi, entretien des locaux communaux



Coralie GARNIER
> Garderie, encadrement des enfants en maternelle, surveillance des élèves le midi



Perrine GONÇALVES
> Encadrement des enfants, surveillance lors de la sieste des maternelles et garderie du soir

Sébastien PALLUAS
> Agent technique, espaces verts et voirie

Michaël LEVEQUE
> Agent technique, espaces verts et voirie

Benoît PAPINEAU
> Agent technique, espaces verts et voirie

CCAS : ENTRAIDE, SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE



Le CCAS a pour but d'informer, d'orienter, d'aider chaque administré en fonction de chaque situation de la vie (famille, personnes âgées, personnes sans emploi, personnes handicapées, malades ou accidentées).

Il attribue des aides facultatives sous conditions de ressources, pour la lutte contre l'exclusion, l'isolement, accompagne dans différentes démarches administratives et autres, propose des activités culturelles et artistiques.

Il peut, sur des motifs exceptionnels, attribuer des aides d'urgence.
Les membres du CCAS sont à l'écoute et peuvent répondre, en toute confidentialité, à toutes sortes de situations.

Le Maire est le président du CCAS, il y a quatre membres du conseil municipal élus et quatre membres extérieurs qui se rencontrent pour examiner les dossiers.

Le CIAS du Bassin de Marennes offre de nombreux services, la plupart sont répertoriés à la mairie de Nieulle-sur-Seudre.

Nous vous invitons à prendre contact avec ces services si vous rencontrez des difficultés momentanées ou à long terme.

+

Mairie de Nieulle-sur-Seudre
4 place de la Mairie
17 600 Nieulle-sur-Seudre
05 46 85 12 04

CIAS du Bassin de Marennes
23 rue du bois Meynardie
17 320 MARENNES
05 46 85 75 43



Pratique !

Mairie de Nieulle-sur-Seudre

4 place de la Mairie
17 600 Nieulle-sur-Seudre
05 46 85 12 04

Horaires :
- Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h30
- Samedi : 9h-12h
- Fermée le mercredi et jeudi

Agence postale communale

05 46 85 92 16

LA POSTE

Horaires :
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 10h15-12h15
- Fermée le mercredi

Pour retirer vos recommandés et colis, veuillez vous munir de votre pièce d'identité et/ou procuration.
Si besoin, vous pouvez nous contacter au 05 46 85 92 16.

Pour toutes demandes concernant l'urbanisme (permis, déclaration de travaux.), nous vous invitons à contacter :
Christelle CHEVALIER au 05 46 85 12 04
ou par mail à urbanisme@nieullesurseudre.fr

Pour toutes demandes concernant l'état civil
(PACS, reconnaissance anticipée de naissance.), merci de bien vouloir contacter :
Christelle CHEVALIER au 05 46 85 12 04
ou par mail à urbanisme@nieullesurseudre.fr
afin de convenir d'un RDV.

Pour toutes demandes relatives aux services périscolaires et à la salle des fêtes, nous vous invitons à contacter :
Marilyn BESSIERE au 05 46 85 12 04
ou par mail à comptabilite@nieullesurseudre.fr

DISPOSITIF **SEUDRE ALABRI**

Un accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation



Pour faire face aux submersions marines générées par les tempêtes majeures comme Martin ou Xynthia, les collectivités se sont dotées d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Nieulle-sur-Seudre est concerné et peut-être votre habitation !

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI de la Seudre, **une campagne de diagnostics de vulnérabilité des habitations aux inondations sera conduite sur la commune de Nieulle-sur-Seudre à partir du premier trimestre 2021. Elle s'adresse aux habitations situées en zone inondable**.

Celle-ci correspond à l'aléa court terme identifié par les « porter à connaissance » et les plans de prévention des risques naturels (PPRN).

Ces diagnostics ont pour objectif, par une expertise réalisée au cas par cas, d'offrir aux personnes concernées les moyens de diminuer la vulnérabilité de leur logement ; en réduisant les dommages matériels, le danger pour les résidents ou le temps de retour à la normale après une inondation.

Ils amèneront à des propositions de travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitation. Leur réalisation sera facultative, et sera **subventionnée par la collectivité** à **hauteur de 90 %** (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien considéré). Cette campagne est portée et mise en œuvre exclusivement par le Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS).

Vous pouvez savoir si votre logement est concerné sur le site des services de l'État en Charente-Maritime, rubrique plan de prévention des risques naturels (charente-maritime.gouv.fr.), ou bien en mairie. Sur la commune de Nieulle-sur-Seudre, une trentaine d'habitations sont concernées.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site internet **sageseudre.fr, *rubrique Alabri***, et vous inscrire via notre formulaire en ligne.

Renseignements :

SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN DE LA SEUDRE
17 rue de l'électricité
17200 ROYAN
alabri@sageseudre.fr
05.46.39.64.93



Santé

OUVERTURE D'UN **CABINET PARAMÉDICAL**

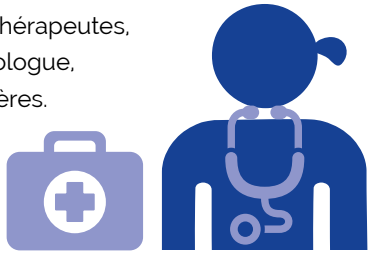




Les travaux terminés, voici le cabinet paramédical fraîchement ouvert sur notre commune, rue du fournil.

Vous y trouverez :

- 2 kinésithérapeutes,
- 1 psychologue,
- 2 infirmières.



RÉNOVATION DES RUES ET DES RÉSEAUX

De nombreux travaux ont été effectués sur la commune en 2020, principalement :
- ▶ Rue des myosotis
- ▶ Rue Isaac Garesche
- ▶ Rue des cyclamens



Le réseau d'assainissement a été amélioré rue des myosotis.

Changement du clapet cour des Landes
- ▶ Doublement du clapet
- ▶ Amélioration du système des eaux pluviales



Curage fosse Port Paradis





Effacement des réseaux électriques et téléphoniques donc plus de poteaux et de fils apparents, rue Isaac Garesche et rue des cyclamens.
Travaux en cours de réalisation

Installation d'une trentaine de candélabres à LED.
- ▶ Meilleur éclairage
- ▶ Moins de consommation d'électricité

Prochaine étape : raccordement de chaque abonné.
Travaux en cours de réalisation

3 *rues complètement réhabilitées en 2020*

PROJETS 2021

Rue de la corderie
Impasse de la cour des Landes
Réfection de la voirie, des trottoirs et des caniveaux.

École maternelle
Les demandes ont été déposées fin 2020.
Le lancement de l'appel d'offres sera fait sur le premier trimestre 2021.





◂ *Le terrain qui accueillera la nouvelle maternelle*

UNE ANNÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DU **PROJET DE MATERNELLE**

Cette rentrée scolaire 2020/2021 compte 125 enfants inscrits à l'école Marie-Louise NEAUD de Nieulle-sur-Seudre. 110 élèves mangent à la cantine et 40 vont à la garderie.



125

Le nombre d'enfants inscrits à notre école à la rentrée 2020

Depuis Septembre 2018, confronté à la dissolution du Regroupement Pédagogique Intercommunal, Saint-Sornin, La Gripperie-Saint-Symphorien et Nieulle-sur-Seudre, le groupe scolaire de notre village accueille, en plus, les enfants de maternelle dans deux classes distinctes. Tous les niveaux y sont représentés, de la petite section (P.S) à la grande section (G.S).

Les cours se déroulent dans deux bâtiments modulaires. Les investissements de la Mairie ont permis d'agrémenter les classes de jeux éducatifs et de mobiliers adaptés aux plus petits (achats neufs + rachats mobiliers existants suite à la dissolution du RPI).

Cependant, le projet de construction d'une nouvelle école maternelle est en cours ; Les demandes ont été déposées fin 2020



et le lancement d'appel d'offres interviendra d'ici peu.

Les travaux de cette nouvelle école devraient donc débuter dans quelques mois et nous avons hâte de voir ce projet se concrétiser.

« Ça c'est passé à Nieulle »

Rétrospective en photos des évènements importants de la commune des mois passés.



▲

8 mai 2020

Malgré le confinement, les élus de Nieulle-sur-Seudre, ont tenu à honorer la mémoire de nos compatriotes, morts pour la France, à l'occasion de l'armistice du 8 mai 1945. Le maire sortant, M. Lagarde et M. Servent ont déposé une gerbe au monument aux morts de la commune après lecture de la lettre du président de la République, ils ont observé une minute de silence.



◄

11 novembre 2020

Le 11 novembre 1918 l'Armistice était signé. C'est en comité très restreint que Monsieur le Maire François Servent, ses adjoints et les conseillers municipaux se sont réunis à 11h15 au monument aux morts pour ce moment d'hommage consacré au souvenir.



◄ Équipement

Un nouveau camion pour nos agents communaux.



▲

Noël 2020

Décoration de la mairie et de l'école, faite par les agents.

Un magnifique sapin cette année !



La garderie décorée pour Noël. ►





Décoration pour le repas de Noël, réalisée par les agents.


© M. Spiske - Unsplash

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FAIT DES PROJETS

L'APE est l'association des parents de l'école de Nieulle-sur-Seudre, qui œuvre tout au long de l'année à travers différentes manifestations pour aider l'école à financer ses projets ou pour organiser des moments festifs pour les enfants de l'école. L'association est composée cette année de 7 membres du bureau, et nous revenons afin de proposer aux parents d'élèves, et à leur cercle familial ou amis proches, quelques manifestations et opérations, dont :

- Le renouvellement de la vente de madeleines de la marque « Bijou ». 3 opérations sont planifiées à la Toussaint, à Pâques et à la fin de l'année scolaire.
- Une nouvelle opération de vente de bulbes au cours du mois de novembre, à planter avant l'hiver.
- Le renouvellement de la vente de chocolat de l'enseigne Jeff de Bruges. 3 opérations sont planifiées à la Toussaint et pour Pâques.
- Le renouvellement de la vente de sapins de Noël au cours du mois de novembre pour livraison à la mi-décembre.
- Le renouvellement de notre présence dans le magasin Aléa (situé au Gua) tout au long du mois de décembre afin de réaliser des paquets cadeaux pour les clients de l'enseigne.
- Une nouvelle opération de vente de fromages au cours du mois de janvier 2021.
- Une tombola au cours du 2e trimestre 2021.
- Mise en place d'une tirelire pour récolter des dons au niveau des principaux commerces de Nieulle-sur-Seudre, dont la boulangerie et la Coop.
- La participation à la kermesse de fin d'année, si la situation sanitaire le permet, avec mise en place d'une buvette et organisation de jeux individuels et collectifs.

+ *Retrouvez toutes les informations...*

L'ADN PATIENTE ...

Toute l'équipe de l'ADN vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Nous espérons que nous pourrons prochainement reprendre notre vie d'avant, ainsi que nos activités qui manquent tant et qui donnent vie à notre village :

- gymnastique, atelier des aiguilles, atelier d'éveil pour les petits, club de lecture, stage de cirque, sans oublier les animations, brocante, loto, etc.

Bien que nous sachions qu'il faut être patient, nous sommes impatients de vous retrouver.

Prenez soin de vous et à bientôt.

TÉLÉTHON 2020

merci à vous !

TOMBOLA 1 840 € + ÉCOLES 706 € + DONS 650 €

soit un montant de 3 196 €

qui sera versé à AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

La tombola a collecté 1840 euros, les écoles 706 euros et les dons se montent à 650 euros, soit un montant total de 3196 euros reversés à AFM Téléthon.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé, aux bénévoles, enseignants, associations, entreprises, à la municipalité et au Fournil de la Seudre.



FOOTBALL : L'ESNG DROIT AU BUT

Cette année, le club de l'E.S.N.G, se compose d'une équipe en U6-U7, d'une équipe en U8-U9, d'une équipe en U10-U11, d'une équipe en U12-U13. Les U14-U15 et U16-U17 sont en entente avec Pont-l'Abbé-d'Arnoult et St-Porchaire - Corme Royal.

Pour les entraînements, les catégories des U6 aux U9 s'entraînent le mardi à 18h à St-Sornin. Des U10 aux U13, les entraînements sont le mardi et le jeudi à 18h à 19h30 à St-Sornin. Des U14 aux U17, les entraînements se déroulent le mercredi et le vendredi à 18h à 20h à Pont-l'abbé-d'Arnoult.

Au niveau des séniors, une équipe féminine à 11 en district et deux équipes masculines (3ème division et 4ème division).

Pour les féminines, les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi à 19h30 à 21h ; Pour les séniors masculins, les entraînements sont le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h à Le Gua ou à Nieulle-sur-Seudre.

Le club organise des manifestations tout au long de l'année pour faire vivre l'association :

- Une brocante à Le Gua le 5 avril, de 8h à 18h
- Une marche gourmande le 12 juin, à St-Sornin
- Les éclades de moules qui se dérouleront le 17 juillet et le 7 août 2021 à Nieulle-sur- Seudre.

Un club joyeux et dynamique, que vous ayez envie de jouer ou d'aider, nous vous attendons.

Si vous êtes intéressés pour jouer quel que soit votre âge et votre niveau tout le monde est le bienvenu.

Contacts :
Yannick Veillat : 06 30 01 07 31
ou Alexa Maguier : 06 68 81 09 54.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rendez-vous dans la tour de la mairie, au premier étage, de nombreux ouvrages vous attendent et des bénévoles vous y accueilleront avec grand plaisir.

Mercredi et samedi de 10h à 12h. Les livres sont prêtés gratuitement.

ACCA

Notre assemblée générale s'est tenue le 10 juillet et nous avons approuvé les nouveaux statuts.

Élection du nouveau bureau :

- Président : ANGER Gérard,
- Secrétaire : GUERIN Sébastien,
- Trésorier : TEXIER Kévin,
- Vice-président : GRANDILLON Max,
- Vice-trésorier : LAY Laurent .
- Membres du conseil d'administration : GARRAUD Roger, PANIER Fabien, GUERIN Axel, PANIER Thierry

L'ouverture du gibier d'eau ainsi que l'ouverture générale se sont dans l'ensemble bien déroulées. Nous venons de signer avec la fédération la convention faisans.
Le repas de chasse mi-février nous semble bien compromis au regard des restrictions en cours.



COME DANCE WITH US

L'Association COME DANCE WITH US vous propose, depuis le jeudi 1er octobre 2020, des cours de Zumba Kids dans la salle des fêtes de Nieulle sur Seudre de 17h15 à 18h15. Tous les enfants âgés de 4 à 11 ans sont les bienvenus.

Noria MERCIER, Instructrice Fédérale multi diplômée anime des cours dynamiques avec des chorégraphies diverses basées sur la coordination. Les enfants s'amusent et se prennent au jeu.

N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement au 06 25 40 07 06.
Rejoignez-nous !

La vie de «Vivi»



Nous allons vous parler de M. Yves Viollet, plus connu sous le diminutif de « Vivi ». Issu d'une famille nieullaise comptant sept enfants, ce dernier œuvre pour notre village depuis de longues années.

Ses activités professionnelles : apprenti à l'âge de 13 ans et demi pour l'entreprise Boyard à Saint-Just, il lui restera l'amour des fleurs. Suivie d'une reconversion professionnelle vers les métiers de la mer : poissonnier ambulant puis ostréiculteur (éleveur et expéditeur), cette activité familiale avec ses enfants, l'emmènera jusqu'à la retraite.

De front, il s'investit à partir de 1995 dans la vie communale pendant trois mandats, avec deux maires différents.

Au sein de l'équipe municipale, il s'est vu confier diverses tâches :
- ▸ voirie,
- ▸ élaboration des plans des parterres du village,
- ▸ gestion des marais et écluses.



Yves a toujours été un participant actif lors des manifestations qui auront marqué notre village :
- ▸ défilé des chars du 14 juillet
- ▸ repas
- ▸ bal

Le Nieullais, très attaché à notre commune et à son environnement, s'est particulièrement investi lors de l'organisation des éclades, au sein du bureau de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). Ces divertissements, qui demandent beaucoup d'investissement personnel, ont été partagés avec son épouse Yolande et sa fille Johanna, sans oublier le gars, Geoffroy.

Durant deux années consécutives, la commune s'est vue attribuer l'appellation « Villages Fleuris », grâce à sa passion des fleurs et à un remarquable travail d'équipe avec les agents communaux.

« Vivi » est homme intègre, agréable, aimable et toujours à l'écoute des administrés.
Il n'a pas souhaité se représenter en 2020 au sein du conseil municipal mais reste tout de même disponible pour apporter son expérience et de précieux conseils aux nouveaux membres et leur souhaite une totale réussite

Naissances, mariages et décès de la commune.

NAISSANCES

2018

Évan JUGLAS, *29 janvier 2018*
Maëlyse PONIER, *29 janvier 2018*
Lina ORS, *16 février 2018*
Léo FUCHS, *23 mars 2018*
Lylou MASSIOT, *30 avril 2018*
Jules CASTILLO, *17 mai 2018*
Alexis FREMAUX, *21 juin 2018*
Joy STRAUSS, *25 juin 2018*
Matéo BAILLEUL, *27 juillet 2018*
Wesley VEILLAT, *16 août 2018*
Sunn COUTANT GUICHARD, *14 septembre 2018*
Lenzo COUDIN, *26 octobre 2018*
Théa ROUSSEAU, *19 novembre 2018*
Aliyah BRAULT, *30 novembre 2018*
Joy HUGUET, *10 décembre 2018*

2019

Kassy HUGON, *11 avril 2019*
Noham QUEVILLY, *17 mai 2019*
Mathilde GILLAUD, *9 juin 2019*
Éléna MENARD, *17 juin 2019*
Antoine MULLER, 30 *juin* 2019
Yanis LARTIGUE, 7 juillet 2019
Louis GALERON, 3 *septembre* 2019
Lucas GALERON, *3 septembre 2019*
Brune VIERI, *2 novembre 2019*
Léo KHODJA, *9 novembre 2019*

2020

Léandre SEUREAU-HEBERT, *11 mars 2020*
Kiara FIN, *10 avril 2020*
Maély VEILLAT, *19 mai 2020*
Noah FROMENTIN, *21 juillet 2020*
Tim VEZIEN, *5 octobre 2020*
Océane TEXIER, *23 décembre 2020*

MARIAGES

2018

Marion VIOLLET et Mauricio BADINO, *9 juin 2018*

Ludiwine PENGUILLY et Patrick BRIEN, *9 juin 2018*

Samantha GUILLAUME et Zulkifouli LADJOUAN, *21 juillet 2018*

Cindy LAFLOTTE et Raphaël LORAND, *1er septembre 2018*

Jessica BREUIL et Willy TAUNAY, *1er septembre 2018*

Pascaline LEVAREC et Éric RAMBERT *8 septembre 2018*

2019

Anne-Marie GARDET et Ambroise PHILIPPE, *11 mai 2019*

Indiana MOQUET et Jeremy KUTHY *10 août 2019*

Mathilde GRUET et Kevin ROY, *17 août 2019*

Sarah BEKKOUCHE et François DELHOUMEAU, *26 octobre 2019*

2020

Isabelle ROBIN et Jean-Pierre RIO, *5 septembre 2020*

Frédérique GRUAU et Christian LEBLON, *12 septembre 2020*

DÉCÈS

2018

Émile RIO, *4 janvier 2018*
Jean-Pierre BOUTILLIER, *15 mai 2018*
André BUNELIER, *15 mai 2018*
Jean-Michel MAGNEN, *2 juin 2018*
Christelle DAUNAS, *19 août 2018*
Marie-Claude SUIRE, *19 août 2018*

2019

Yvan GACHINAT, *23 janvier 2019*
Guy REVERS, *6 mai 2019*
Michel LAGARDE, *22 juin 2019*
Joselyne MAY, *2 août 2019*
Patrice BERTHELOT, *9 novembre 2019*

2020

André PELLETIER, *15 janvier 2020*
Guy GACHINAT, *26 janvier 2020*
Michel CHENIN, *3 mars 2020*
Micheline CHEVALIER, *30 mars 2020*
Monique GÜNEY, *31 mars 2020*
Marie-Claude MAILLET, *15 avril 2020*
Catherine TREMAUD, *8 mai 2020*
Philippe HAMON, *11 mai 2020*
Suzanne SIROT, *24 mai 2020*
Sophie DUBREUIL, *6 décembre 2020*



NUMÉROS ET SITES **PRATIQUES**



Vie pratique

Centre des impôts de Marennes : 05 46 85 19 11

Communauté de communes : 05 46 85 98 41

Urgence Gaz : 0 800 473 333

Urgence électricité : 09 72 67 50 17

La Poste : 05 46 85 92 16

Préfecture de La Charente-Maritime : 05 46 27 43 00

RESE : 05 46 75 39 64

Déchetteries
Le Gua : 05 46 02 51 43 / St-Just-Luzac : 06 21 86 06 51

Vie sociale

Pole emploi : 3949

Relais Petite Enfance : 05 46 85 76 92

CIAS : 05 46 85 75 43 ou cias@bassin-de-marennes.com

Accueil de Loisirs : 05 46 76 46 67
ou chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com

Locaux jeunes : 06 25 64 08 23 / 06 22 90 50 72 / 06 27 64 00 79
ou locauxjeunes@bassin-de-marennes.com

Point Accueil Écoute Jeunes : 05 46 50 01 49 ou marie.ancianmda17@yahoo.fr

Projet santé-social : 06 09 25 66 68 ou ctg-cls-cias@bassin-de-marennes.com

Maison des initiatives et des services : 05 79 86 01 50
ou accueil.mis@marennes-oleron.com

Transport Nouvelle Aquitaine : 0 800 73 01 46

RAPPEL

Numéros utiles

Samu : 15
Samu social : 115
Pompiers : 18
Numéro d'urgence européen : 112

Gendarmerie Marennes
05 46 85 00 19

Hôpital Royan
05 46 39 52 52
Hôpital Rochefort
05 46 88 50 50
Hôpital Saintes
05 46 95 15 15
Clinique Pasteur
05 46 22 22 22
Polyclinique St-Georges-de-Didonne
05 46 05 07 94
Centre anti-poison de Bordeaux
05 46 96 40 80

Enfance Maltraitée 119
Violence conjugale 3919
Assistance personnes sourdes et malentendantes (FAX et SMS) 114
Aide handicap école
0805 0805 110

Météo 0 892 680 217

À VOUS LA PAROLE !

Coupon détachable pour expression libre des lecteurs, à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



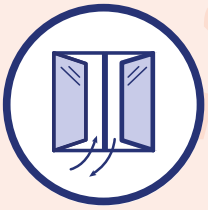
Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

W-0333-001-2003 – 14 octobre 2020



Commune de Nieulle-sur-Seudre
Place de la Mairie - 17600 Nieulle-sur-Seudre
www.nieulle-sur-seudre.com
Tél. 05 46 85 12 04
Email: secretariat@nieullesurseudre.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : lundi, mardi, vendredi : de 9h à 12h30
Le samedi : de 9h à 12h. La mairie est fermée le mercredi et jeudi

Directeurs de la publication: François Servent, Emmanuelle Chalony
Commission communication : Emmanuelle Chalony, Karine Toby
Vanessa Billaud, Bruno Renouleaud, Élodie Morice, Geoffroy Viollet, Maguy Chauvet
Conception maquette: RC2C - *Impression* : Imprimerie La Rochelaise
Crédits photographiques: Nieulle-sur-Seudre sauf mention
Dépôt légal en cours - Tirage 600 exemplaires

À SUIVRE...

Retrouvez toutes les informations récentes de la commune sur notre page **Facebook**. Rejoignez-nous !